6 avril 2018

Davies se classe en tête du palmarès de l'édition 2018 de *Benchmark Canada* en litige

Une fois de plus, Davies reçoit la mention « Hautement recommandé », la plus haute distinction, pour l'Ontario et le Québec, dans l'édition de 2018 du guide *Benchmark Canada: The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms & Attorneys*, alors que 21 des avocats du cabinet se classent parmi les « Étoiles du litige » dans 10 domaines de pratique.

Le guide décrit également Davies comme un acteur majeur à l'échelle régionale, ajoutant que les « plaideurs de Davies peuvent se montrer à la hauteur face à quiconque et ont encore un grand avenir devant eux, ce qui vaut même pour les plus chevronnés d'entre eux. »

Publié une fois l'an, le guide *Benchmark Canada* répertorie les meilleurs cabinets et avocats du Canada en litige au moyen d'un processus de recherche détaillé qui comprend des entrevues approfondies avec des plaideurs et leurs clients.